

PROGRAMME DE FORMATION

SAN42- LA BIENTRAITANCE AU COEUR DE MA PRATIQUE EN MILIEU MÉDICO-SOCIAL ET SOCIAL

Modalités de mise en œuvre :

Stage en présentiel

Public visé par la formation :

Tout public travaillant en secteur social - Travailleurs sociaux

Pré-requis nécessaires pour suivre l'action :

Aucun pré-requis

Modalité d'accès à la formation :

Convention de formation

Finalités :

Promouvoir la bientraitance, c'est renforcer un modèle de prise en charge et d'accompagnement des personnes accueillies en établissement centré sur leurs besoins, leurs attentes, leurs préférences. C'est favoriser l'implication des personnes accueillies dans leurs soins en les resituant dans le processus de décision les concernant.

La bientraitance constitue une dimension majeure des démarches qualité. Elle ne se limite pas à la lutte contre la maltraitance, c'est une démarche globale, lors de l'accueil en établissement des personnes et de leur entourage, visant à promouvoir le respect de leurs droits et libertés, leur écoute et la prise en compte de leurs besoins.

Déployer la bientraitance et lutter contre la maltraitance dans les établissements accueillant des personnes adultes en situation de vulnérabilité est plus que jamais au cœur des préoccupations de la stratégie nationale 2024-2027.

La bientraitance relève d'une démarche volontaire individuelle et collective. Cette démarche à la fois éthique, préventive et pragmatique, bénéficie autant aux personnes qu'aux professionnels. Elle permet d'assurer une qualité de vie élevée, tout en créant un cadre de travail respectueux, collaboratif et valorisant pour les équipes. Plus qu'une liste de pratiques interdites et de pratiques autorisées, cette action de formation sur la bientraitance est conçue comme un espace de réflexion bienveillant permettant aux équipes de (re)mettre en perspective les pratiques professionnelles quotidiennes et de se doter de nouveaux outils.

Objectifs opérationnels à atteindre en termes de compétences :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Promouvoir la bientraitance au quotidien dans l'ensemble de ses actes d'accompagnement
- Reconnaître les situations de maltraitance ou de risque de maltraitance et savoir comment y réagir
- Mettre en place des pratiques professionnelles favorisant la bientraitance
- Encourager la collaboration interdisciplinaire pour renforcer une approche bientraitante dans l'établissement

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre théorique et légal de la bientraitance, ainsi que les concepts associés
- Définir la bientraitance et l'identifier dans son environnement professionnel
- Développer une capacité à reconnaître les signes de maltraitance et à les prévenir
- Mettre en œuvre des pratiques professionnelles bientraitantes auprès du public accueilli
- Favoriser une dynamique d'équipe pour renforcer les pratiques bientraitantes

Contenu et programme de la formation :

1. Accueil et introduction à la formation

- Tour de table : présentation des participants et attentes vis-à-vis de la formation
- Introduction aux objectifs de la formation et au programme des 2 jours
- "Qu'évoque pour vous la bientraitance en un mot ?"

2. Comprendre les enjeux et les fondements de la bientraitance

- Le cadre légal :
 - Lois clés (2 janvier 2002, 4 mars 2002, 2005...), charte des droits et libertés de la personne accueillie, le code de l'action sociale et des familles...
 - Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'HAS (RBPP)
 - Stratégie Nationale de lutte contre les maltraitements 2024-2027
 - Les mécanismes de signalement

3. Bienveillance et gestion des signaux de maltraitance en établissement

- La bienveillance, c'est ? La bienveillance consiste à ?
- Bienveillance-Vigilance-Maltraitance
- Définition de la maltraitance
- Reconnaître une situation de maltraitance (les questions à se poser)
- Les typologies de maltraitance (avec des cas pratiques pour mieux comprendre...)
- Les étapes de la conduite à tenir face à une situation de maltraitance

4. La bienveillance en pratique

- Les postures professionnelles bienveillantes (communication, respect des habitudes de vie, singularité de la personne, personnalisation de l'accompagnement...)
- La relation d'aide
- L'accompagnement de l'autonomie et le respect de la dignité des personnes accueillies
- La gestion des émotions et du stress pour maintenir une attitude bienveillante même dans des situations difficiles

5. S'appuyer sur les outils institutionnels pour favoriser cette démarche de bienveillance

- Les outils de la loi 2002-2 : la charte des droits et libertés de la personne accueillie, le CVS...
- Formalisation du parcours de la personne accueillie (de l'accueil à la sortie)
- Le déploiement d'une charte de bienveillance (en co-construction avec tous les acteurs)
- Questionnaire d'auto-évaluation de la promotion de bienveillance

6. Collaborer pour la bienveillance : une responsabilité partagée

- L'importance du travail en équipe pluridisciplinaire
- Le partage d'informations et la coordination des actions entre professionnels, personnes accueillies et familles
- Travailler avec l'entourage et respecter les relations de la personne accueillie avec ses proches

7. Conclusion et évaluation de la formation

- Synthèse des principaux points abordés
- Évaluation de la formation

Encadrement de la formation :

La formation est encadrée par Éric BRAMORSKI qui assure la coordination de l'équipe pédagogique et administrative. Il est garant du respect du programme prévisionnel défini.

Qualité du ou des formateurs :

L'intervenant(e) a été sélectionné(e) dans le cadre d'un processus qualité spécifique (CV en annexe). Il/elle possède une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine concerné, il/elle a suivi une formation en lien avec la thématique qu'il/elle enseigne et il/elle est reconnu(e) pour son expertise pédagogique.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés interactifs avec support visuel, brainstorming, questions/réponses, retours d'expérience des participants et analyse de situations vécues par les participants, mutualisation de bonnes pratiques. Ce programme détaillé vise à fournir un équilibre entre la théorie et la pratique, en encourageant les échanges, les retours d'expérience, et la mise en situation, afin que les participants puissent intégrer concrètement les principes de bienveillance dans leur quotidien professionnel.

Une documentation pédagogique sera fournie à l'ensemble des stagiaires

Suivi, évaluation de la formation :

QCM ou étude de cas / mise en situation

Validation et sanction de la formation :

Une attestation de stage est systématiquement remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions réglementaires.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Durée : 2 jours soit 14 heures

Horaires prévisionnels : 9h00-12h00 13h30-17h30

Lieu et moyens techniques : dans vos locaux

Nombre de stagiaires : entre 4 et 12 stagiaires